

Jean Saint-Arroman

Journal LXXIII – partie 2 - Février 2024

La partie I a été envoyée en janvier : *La gigue dans les ouvrages théoriques*.

La partie III sera envoyée en mars : *la gigue dans les œuvres pour orgue*.

La gigue dans les œuvres musicales

• Mesures employées

Les temps sont toujours ternaires. Les deux mesures les plus fréquentes sont celles à 6/4 et à 6/8.

1702 - CAMPRA, André *Tancrède*, Tragédie mise en musique. Page XXXI :



1730 - AUBERT, Jacques, *Concert de symphonies pour les violons, flûtes et hautbois*. Première suite.



Les mesures à 9/4, 9/8, 12/8, sont moins fréquentes.

1689 - ANGLEBERT, Jean Henry d', *Pièces de clavecin*. Livre premier. Page 15 :



Mais les chiffres indiquant la mesure sont souvent erronés, on a du mal à croire que le manuscrit du compositeur comporte de telles erreurs....il est vraisemblable que les imprimeurs soient à l'origine de ces invraisemblances.

CAMPRA, André - *Idoménée, tragédie mise en musique*. Page 46 :



1718 - CAMPRA, André, *Extrait de la musique du Ballet des âges*. Page 4 :



1708 – CAMPRA, André, *Ippodamie, tragédie mise en musique*. Page 114 :



• *Forme :*

La forme la plus courante est celle généralement employée pour beaucoup de danses françaises : deux parties avec reprises. Lorsque deux giges se suivent, on reprend parfois la première après avoir joué la seconde, mais ce n'est pas obligatoire. Le compositeur le précise lorsqu'il le souhaite. On remarquera à ce sujet que ce système est plus employé pour d'autres formes, et rarement pour les giges. On rencontre par exemple beaucoup de gavottes groupées : Gavotte A – Gavotte B – reprise de la première gavotte.

La gigue peut être écrite « en rondeau », comme celle du livre de pièces de clavecin de 1736 de Jean-Philippe RAMEAU.

• *Giges françaises.*

Les giges françaises se définissent surtout par leur caractère rythmique. Le début est assez souvent en anacrouse. L'interprète devra bien veiller à jouer cette anacrouse dans le tempo précis de la gigue. Voici quelques exemples :

1682 – LULLY, Jean-Baptiste. *Persée, tragédie mise en musique*.

Acte II, page 243 :



Jean-Baptiste LULLY nous a laissé une vingtaine de Giges. La grande majorité des ces giges est écrite à 6/4 ou 6/8. Deux giges ont une mesure à 3/4 chiffrée 3, et une seule est écrite à 3/2. La forme est en deux parties avec reprises. Ces giges débutent presque toujours en levant. Lorsqu'une gigue est notée avec le chiffre de mesure 3 (une noire par temps), la mesure devrait correspondre à un temps d'une gigue normale.

1700 – COLLASSE, Pascal. *Canente, Tragédie mise en musique*.

Page 58 :



1718 – MOURET, Jean-Joseph, *Premier recueil des Divertissements du nouveau Theatre italien*.

Page 294 :



1726 – COUPERIN, François, *Les Nations, sonades et suites de symphonies en trio*.

Page 5, premier dessus :



1730 – AUBERT, Jacques, *Concert de symphonies, première suite*.

Premier dessus, page 4 :



Les ouvrages théoriques ont bien indiqué que l'anacrouse de deux notes se joue au violon avec deux poussés.

• Giges italiennes

Comme on l'a déjà vu dans la liste des citations extraites d'ouvrages théoriques ou de préfaces (particulièrement celle de PIANI), la gigue « à l'italienne » est une danse mélodique, dans laquelle le phrasé joue un rôle essentiel. Lorsqu'il n'est pas indiqué par l'auteur, je pense que l'interprète doit l'ajouter.

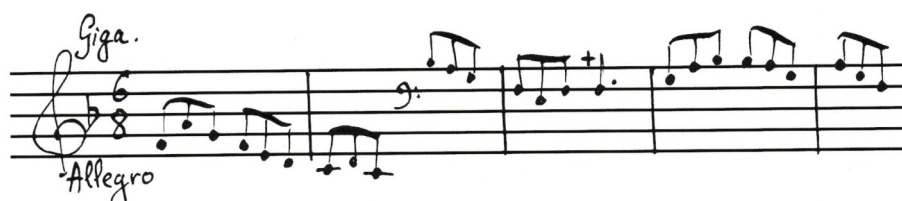
1713 – COUPERIN, François, *Pièces de clavecin. Premier livre*. Page 6 :

Cette gigue est italienne, très mélodique.



1759 – BALBASTRE, Claude, *Pièces de clavecin, premier livre*. Paris, l'Auteur, 1759. Page 18 :

Cette gigue italienne demande à être phrasée.



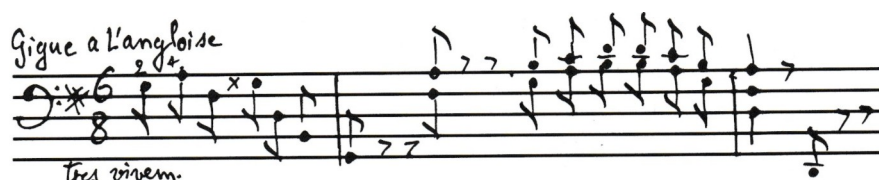
• Giges anglaises

Dans ses deuxième et troisième livres de pièces de viole, Marin MARAIS a publié deux giges « à l'anglaise ». Ce sont des giges vives, notées la première à 12/8, la seconde à 6/8. Elles ne comportent pas d'effet rythmique particulier : ce sont des croches régulières et détachées. Avec deux giges « à l'anglaise », on ne peut définir ce que les français entendaient par ce terme, il aurait fallu bien d'autres exemples.

1701 - MARAIS, Marin – *Pièces de viole* (deuxième livre). Paris, l'Autheur / Marais le fils / Hurel / Foucault. Page 56.



1711 - MARAIS, Marin – *Pièces de viole* (troisième livre). Paris, l'Autheur / Hurel. Page 95 :



• Raréfaction de la gigue

Le dictionnaire de Jean-Jacques ROUSSEAU (1768) fait état de la raréfaction de la gigue au milieu du siècle. Mais il semble que cette évolution ait commencé bien avant. Dans ses *Concerts de symphonies*, qui sont des suites pour orchestre, Jacques AUBERT a écrit deux giges françaises à la page 4.

Partie de violon de sa première suite, qui date de 1730 :



Les neuf autres suites composées par Jacques AUBERT ne comportent plus de gigue. La raréfaction de cette forme s'est faite progressivement et irrégulièrement.

André CAMPRA a certes écrit quelques giges, mais de nombreuses œuvres n'en comportent pas : *L'Europe galante* (1697), *Le carnaval de Venise* (1699), *Hésione* (1700), *Les muses* (1703), *Iphigénie en Tauride* (1733), *Achille et Deidamie* (1735), alors qu'il oublie rarement de composer des passepieds, des gavottes ou des rigaudons.

L'immense production de RAMEAU pour le théâtre lyrique comporte si peu de giges qu'il est plus simple de donner la liste des œuvres qui en donnent une : *Les fêtes de Polymnie* (1745), *Les fêtes de l'hymen et de l'amour* (1747), *Zoroastre* (1749), *Daphnis et Aegle* (1753), *Les surprises de l'amour* (1757). Mais combien de passepieds, gavottes, menuets, rigaudons et tambourins.....

Lorsque GRÉTRY compose sa tragédie lyrique *Céphale et Procris*, en 1771, il écrit quelques danses (menuet, contredanse, passepied, etc.) mais plus de gigue.

Les comédies mises en musique étaient en fait de petits opéras-comiques, elles alternaient les scènes parlées et les ariettes ou romances chantées. On y trouve donc peu de pièces purement instrumentales, mises à part les ouvertures et les marches. Les tragédies lyriques deviennent alors plus rares. A partir de 1770, on peut dire que la gigue ne figure plus au répertoire.